

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 septembre 2017 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville, à Tingwick.

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19h)
MM Marcel Langlois, conseiller (19h)
Ghislain Gagnon, conseiller (19h)
Marjolaine Vaudreuil, conseillère (19h)
Gervais Ouellette, conseiller (19h)
MME Suzanne Forestier, conseillère (19h)

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

Le maire, Réal Fortin fait lecture de la réflexion.

Réflexion : «Quand on est dans la vingtaine, on fait des petites affaires 2-3 fois par jour. Dans la soixantaine, on prend 2-3 jours pour les faire.»

2017-09-281

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que le sujet suivant doit être ajouté à l'ordre du jour :

Inspecteur municipal

✚ Épandage calcium rang 7

En conséquence, sur proposition du conseiller, Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Remise des bourses «Programme Trio étudiants Desjardins pour l'emploi»

Le maire, Réal Fortin remet les bourses aux étudiants suivants pour leur excellent travail effectué cet été.

Laurie Bernier

Laurie est enthousiaste au travail, elle est créative et chaleureuse avec les enfants. Les jeunes adorent jouer avec elle.

Alexis Côté

Alexis est fort physiquement, il a une bonne rapidité d'exécution dans ses tâches.

Noémie Cantin

Noémie est ponctuelle, son ouvrage est bien fait et ce, dans la bonne humeur.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D'AOÛT 2017

Les corrections suivantes sont demandées :

Résolution numéro 2017-08-252

Ajouter la conseillère, Marjolaine Vaudreuil à titre d'appuyeur de la résolution.

2017-09-282

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS D'AOÛT 2017

Considérant que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 août et celui de la séance extraordinaire tenue le 14 août 2017 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que le procès-verbal de la séance

ordinaire tenue le 7 août et celui de la séance extraordinaire tenue le 14 août 2017 soient adoptés tels que corrigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

ADOPTION DES COMPTES

La résolution numéro 2017-09-283

Fournisseur	Description	Montant
Air liquide Canada	Contrat annuel pour les cylindres	328.82 \$
Alarme Bois-Francis	Module isolateur salle et surveillance de centrale système d'alarme édifice municipal	1 099.15 \$
Batteries DM	Achat batteries service incendie	241.17 \$
Beaudoin et Fils	Serrure OTJ	147.41 \$
Boivin Gauvin	Fusée routière, remplacement boyau et agent extincteur mousse	1 715.98 \$
Centre du Camion Gauthier	Pièces camion incendie	24.23 \$
Climcô	Entretien préventif et problème climatisation bureau administratif	280.27 \$
Collège Shawinigan	Programme de qualification opérateurs en assainissements des eaux usées	750.00 \$
Coop du Pré-vert	Achat divers et ponceaux rang 7	9 456.25 \$
Entreprise M.O.	Creusage de fossés Chemin Allison, terre pour ensemencement butte parc école et pelle, camion, gravier réparation ponceau rang	9 351.55 \$
FQM	Rédaction politique salariale	2 620.97 \$
JE Marchand	Usinage rouleau compacteur	25.29 \$
Location d'outils Simplex	Location outils pour pont sentier, scie pour couper asphalte, scie télescopique pour émondage	240.53 \$
Location d'outils Victo	Achat bottes Éric Ouellette	233.56 \$
Martin Levasseur	Pan à l'huile camion 301	581.59 \$
Pavage Veilleux	Colle pour pavage	137.97 \$
Pièces d'auto Allison	Entretien camions	115.14 \$
Pompes et traitement d'eau Bois-Francis	Pièces jeu ombre et lumière service de garde	4.60 \$
Les Produits sanitaires Lépine inc.	2 pieds de cendriers	225.44 \$
Produits Re-Plast	Planches recyclés pont Sentier Les Pieds d'Or	3 922.95 \$
Roger Bergeron	Taillage haies de cèdres OTJ	650.00 \$
Sidevic	Pièces pour enseigne lumineuse	212.00 \$
La Sablière de Warwick	Location boîte pour asphalte	183.96 \$
Techservice	Modification panneau poste des eaux usées	5 842.14 \$
VFD	Pièces pour réparation flotte de camions	921.05 \$
Vicaco	Clef supplémentaire bureau	3.43 \$
Total		39 315.45 \$

Sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que les comptes présentés soient acquittés pour une somme globale de 39 315.45\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois d'août 2017 relatif à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 119 216.27\$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil.

RAPPORT CONSEILLERS RESPONSABLES D'UNE DOSSIER

Le conseiller Marcel Langlois

- ☛ Mentionne que les démarches sont débutées pour nommer le bâtiment de l'OTJ «Pavillon Armand-Rousseau».

Le conseiller Ghislain Gagnon

- ☛ COPERNIC offre le service d'évaluation des fosses septiques.

La conseillère Marjolaine Vaudreuil

- ☛ Mentionne que la Classique des Appalaches sera de passage à Tingwick le 16 septembre prochain et qu'ils ont besoin de bénévoles.
- ☛ Sollicite un 2^e mandat.

Le conseiller Gervais Ouellette

- ☛ Offre d'emploi conducteur camion de déneigement.
- ☛ Il y a eu des travaux de réfection de route sur le Chemin de l'Aqueduc, le rang 6 et le Chemin Craig.
- ☛ Sollicite un 2^e mandat.

La conseillère Suzanne Forestier

- ☛ Mentionne qu'elle ne sollicitera pas un 2^e mandat.
- ☛ Le panneau numérique devrait être installé en septembre.
- ☛ La pierre commémorative du 100^e anniversaire a été relocalisée dans le sentier Les Pieds d'Or.
- ☛ Invite les citoyens à participer au brunch pour les aînés le 28 septembre prochain.

Le maire, Réal Fortin

- ☛ Maintenant il y a deux réunions par mois à la MRC d'Arthabaska.
- ☛ Plusieurs dossiers sont en marche à la MRC d'Arthabaska soit le schéma de couverture de risque, PDZA et aménagement du territoire.
- ☛ Coût engendré par l'ex conseiller Gaston Simoneau est de 37 000\$.
- ☛ Inauguration du pont du sentier Les pieds d'or.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT

2017-09-284

Approbation des recommandations Comité consultatif d'urbanisme : réparation église

Considérant que le lot visé est le 5 500 022 du Canton du Tingwick, situé dans la zone P-3;

Considérant que le demandeur désire :

Refaire les joints de mortier et le solinage d'une partie de l'Église;

Considérant le *Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) # 2011-319*;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Tingwick recommande au conseil d'accepter la présente demande de permis de rénovation de la Fabrique Paroisse Notre-Dame-des-Monts conformément aux informations fournies dans la demande de permis débutée le 24 août 2017, et ce, avec la condition de respecter le modèle de joint de mortier d'origine.

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme présents recommandent l'acceptation de la présente demande pour les motifs suivants :

1. Les travaux sont nécessaires à la préservation du patrimoine bâti;
2. Les travaux respectent la condition émise par le conseil;
3. Les travaux ne changeront pas visuellement l'architecture du bâtiment.

En conséquence, sur proposition du conseiller, Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la présente demande pour les motifs énumérés précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-285

Adoption Règlement numéro 2017-374 modifiant le règlement de zonage #2010-311 concernant les normes d'entreposage extérieur et de pollution visuelle

ATTENDU QUE la Municipalité de Tingwick a adopté le règlement de zonage numéro 2010-311;

ATTENDU QUE le Conseil municipal juge opportun de modifier le règlement de zonage;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite modifier les dispositions concernant les normes d'entreposage extérieur;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite abroger les dispositions concernant les sources de pollution visuelle;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par le conseiller Ghislain Gagnon à la séance ordinaire du 10 juillet 2017;

ATTENDU QUE lors de la séance du 10 juillet 2017, en vertu de l'article 445 du Code municipal, un avis de motion a été donné par le conseiller, Ghislain Gagnon et un projet de règlement a été présenté au conseil de la Municipalité de Tingwick;

POUR CES MOTIFS il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon et appuyé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil qu'il soit adopté le premier projet de règlement numéro 2017-374 modifiant le règlement de zonage numéro 2010-311 concernant les normes d'entreposage extérieur et de pollution visuelle, qui se lit comme suit :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. L'article 1.9 intitulé « Définitions » est modifié :
 - par l'ajout, à la suite de la définition « Enseigne portative », de la définition *Entreposage extérieur* qui se lit comme suit :

« **Entreposage extérieur** »

Entreposage extérieur ordonné d'objets, de matériaux et/ou de produits et

exercé à titre d'usage complémentaire à un usage principal. »;

- par la modification de la définition intitulée « Entrepôt » qui se lit désormais comme suit :

« Bâtiment commercial, industriel, agricole, institutionnel ou public où l'on met, de façon ordonnée, des objets, des matériaux et/ou des produits en dépôt. »;

- par l'abrogation de la définition intitulée « Pollution visuelle ».

3. Le premier alinéa de l'article 6.7 intitulé « Entreposage extérieur » est remplacé et se lit désormais comme suit :

« L'entreposage extérieur est permis aux conditions suivantes : ».

4. Le premier alinéa de l'article 6.7 intitulé « Entreposage extérieur » est modifié par l'ajout, avant le premier paragraphe, du paragraphe suivant :

« - l'entreposage est autorisé à titre d'usage complémentaire à un usage agricole, commercial, industriel, institutionnel ou public; ».

5. Le premier alinéa de l'article 6.7 intitulé « Entreposage extérieur » est modifié par l'ajout, à la suite du dernier paragraphe, des deux paragraphes suivants :

« - l'entreposage sous un abri d'hiver pour automobile (tempo) est interdit;

- nonobstant le premier paragraphe du présent article, l'entreposage ordonné du bois de chauffage non destiné à la vente mais uniquement destiné à combler les besoins de l'occupant du bâtiment principal situé sur le terrain où le bois est entreposé est permis dans les cours latérales et arrières pour l'ensemble des usages permis dans cette zone. L'entreposage doit respecter les marges de recul prescrites pour les bâtiments accessoires. ».

6. Le second alinéa de l'article 6.7 est abrogé.

7. Le chapitre 16 est modifié par l'abrogation de la section 7 intitulée « Pollution visuelle ».

8. Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1).

INSPECTEUR MUNICIPAL

2017-09-286

Demande de soumission sel à déglacage

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyé par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions sur invitation pour l'approvisionnement en sel à déglacage pour la saison hivernale 2017-2018. La Municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-287

Demande de soumission sable à déglacage

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions sur invitation pour l'approvisionnement en sable à déglacage pour la saison hivernale 2017-2018. La Municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-288

Creusage de 200 pieds de fossés en face de M. Denis Lachance

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que l'inspecteur municipal, Benoît Lambert soit

autorisé à effectuer le creusage de 200 pieds de fossés face à la propriété de M. Denis Lachance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Demande d'intervention dans un cours d'eau : M. Denis Pothier : cours d'eau Verville

La résolution numéro 2017-09-289

Considérant l'adoption par la MRC d'Arthabaska du règlement numéro 239 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC d'Arthabaska ainsi que la politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC d'Arthabaska lors de la séance régulière du 18 mars 2009, lequel règlement est entré en vigueur le 8 juillet 2009;

Considérant la demande d'intervention faite par M. Denis Pothier le 24 août 2017 pour le cours d'eau Verville;

Considérant que la problématique est que le cours d'eau à dévier depuis les inondations de 2003 et empiète sur le terrain de M. Pothier;

Considérant que la localisation des travaux est située sur le lot 5 500 276;

Considérant l'analyse de la demande faite par M. Benoît Lambert la personne désignée par la municipalité de Tingwick suite à la visite terrain;

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux d'entretien dans le cours d'eau Verville;

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Marcel Langlois, il est résolu :

Que les membres du conseil de la Municipalité de Tingwick appuient la demande d'intervention faite par M. Benoît Lambert et transmettent la présente demande à la MRC d'Arthabaska afin d'entreprendre les travaux d'entretien qui consistent à enlever les obstructions.

Que l'intégralité des frais liés aux travaux soient répartis entre le propriétaire et la municipalité au mètre linéaire selon la résolution #2015-07-260.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-290

Acceptation travaux pont rang des Érables : MTQ : 7 391.70\$ coût estimé

Considérant que le Ministère des Transports effectue des travaux sur le pont du rang des Érables et propose de faire la partie dont la municipalité est responsable pour la somme de 14 783.40\$;

Considérant que ce pont est aux limites de Warwick et de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de payer la moitié de la somme avec la Ville de Warwick soit 7 391.70\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-291

Présentation soumission pulvérisation et mise en forme rang 7

À 11h le jeudi 7 septembre 2017, il a été constaté par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de M. Éric Ouellette (responsable des eaux) et Marisol Rheault (adjointe administrative) qu'aucune soumission n'avait été déposée pour le projet de pulvérisation et mise en forme du rang 7.

Par contre la soumission d'Action construction infrastructure ACI inc. a été livrée par Purolator à 13h20 le 7 septembre 2017.

Considérant qu'après discussion, le conseil lors d'une rencontre tenue le 8 septembre a décidé d'ouvrir la soumission et de la considérer;

Considérant que le prix de la soumission est de 39 500\$;

Considérant qu'après vérification ce prix est deux fois supérieur au budget établi pour ce projet.

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu de rejeter cette soumission.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-292

Achat ouvre portes garage municipal

Considérant que des prix ont été demandé pour l'achat d'ouvres portes pour le garage municipal;

R & D Rousseau : 3 095\$ (installation non comprise)

Baril Portes de garage : 3 660.18\$ (installation et matériel inclus)

Drakkar portes de garage : 3 470\$ (installation et matériel inclus)

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick effectue l'achat d'ouvres portes de garage de Drakkar portes de garage pour la somme de 3 470\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-293

Demande de remboursement aide financière 31 000\$: M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs : programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le Chemin Craig pour un montant subventionné de 31 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le Chemin Craig dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-294

Déneigement secteur Trois-Lacs : contrat gré à gré : Entreprise M.O. : 10 049.96\$ plus taxes

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyé par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre d'Entreprise M.O. pour le déneigement du secteur Trois-Lacs pour la saison hivernale 2017-2018 pour un montant de 10 049.96\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-295

Fermeture du ponceau au 324, rue du Bord de l'Eau : M. Stéphane Bernier

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu d'autoriser l'inspecteur municipal, Benoît Lambert à effectuer la fermeture du ponceau au 324, rue du Bord de l'eau.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-296

Épandage calcium rang 7

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu d'autoriser l'inspecteur municipal, Benoît Lambert à effectuer l'épandage de calcium dans le rang 7.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ☞ Remerciement de M. Jean-Claude Caron pour le don remis pour les marcheurs du Club FADOQ Soleil d'Automne;
- ☞ Ministère des Transports du Québec : accusé réception résolution numéro 2017-07-226 du 10 juillet 2017 concernant le Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADMINISTRATION

2017-09-297

Présentation soumissions photocopieur

Les soumissions ont été ouvertes à 11h10 le vendredi 8 septembre 2017 par Chantale Ramsay, directrice générale en présence de Madame Marisol Rheault, adjointe administrative de la municipalité de Tingwick et Madame Ariane Tremblay de GDX Bureautique.

BURO PRO

Achat : 12 595\$
Location 60 mois : 235\$/mois
Copie noir : 0.0075\$/mois
Copie couleur : 0.065\$/mois

GDX Bureautique

Achat : 10 850\$
Location 60 mois : 199.26\$/mois
Copie noir : 0.007\$/mois
Copie couleur : 0.065\$/mois

Considérant que les soumissions comprennent autant pour l'achat que pour la location un contrat de service qui inclus : encre, pièces et main d'œuvre sur place, livraison, installation de l'appareil, intégration de l'appareil sur le réseau, formation des opérateurs et livraison gratuite de toutes les cartouches d'encres;

Considérant les frais mensuel de 199.26\$ plus le volume d'impression moyenne mensuel (noir 14 635 copies et couleurs 2 779 copies) 283.09\$ coût pour les copies estimé. Le coût total du contrat de 60 mois représente 28 941\$ donc l'option de l'achat du photocopieur est la plus avantageuse;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu d'accepter la soumission de GDX Bureautique pour l'achat d'un photocopieur avec le contrat de service.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-298

Journée sportive 2018 école Saint-Cœur-de-Marie

Il est proposé par le conseiller Marcel Langlois, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick participe financièrement aux mêmes modalités que pour l'année 2017 à la journée sportive 2018 de l'école Saint-Cœur-de-Marie à la Station du Mont-Gleason.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-299

Nomination Me Rino Soucy : cause cour municipale : chiens sans immatriculation

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick nomme Me Rino Soucy pour la représenter dans une cause de constats d'infractions pour des chiens sans immatriculation à la cour municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Remerciement à Madame Raymonde Nault : fin d'emploi au service de garde municipal : bon d'achat de 75\$
La résolution numéro 2017-09-300**

Considérant que Madame Raymonde Nault quitte s'est fonction au sein du service de garde municipal;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que la Municipalité de Tingwick remettre un bon d'achat de 75\$ à titre de remerciement à Mme Nault pour son excellent travail effectué au service de garde.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-301 Renouvellement bail COGECO : emplacement arrière du bureau administratif : 2 ans

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick renouvelle son bail avec COGECO pour la location du terrain situé à l'arrière du bureau municipal pour une période de 2 ans. Que la directrice générale et secrétaire-trésorière, Chantale Ramsay soit autorisée aux fins des présentes à signer ledit renouvellement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-302 Journée internationale des personnes âgées : 28 septembre 2017 : 25\$/billet

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par la conseillère Marjolaine et résolu que la Municipalité de Tingwick se procure 2 billets au coût de 25\$ par billet pour la journée internationale des personnes âgées du 28 septembre prochain. Les billets seront remis à deux âgées de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-303 Proclamation le 1^{er} octobre 2017 «Journée internationale des personnes âgées de Tingwick»

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyé par le conseiller Gervais Ouellette et résolu que la Municipalité de Tingwick proclame le 1^{er} octobre 2017 journée internationale des personnes âgées de Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-304 TECQ : révision programmation de travaux

Attendu que la municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu :

- ✓ Que la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui

- s'appliquent à elle;
- ✓ Que la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
 - ✓ Que la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
 - ✓ Que la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
 - ✓ Que la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toutes modifications qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
 - ✓ Que la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-305

Escouade Gleason : 4 soirs : 2018

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de participer à l'Escouade Gleason pour 4 soirs en 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-306

Centre d'Entraide Contact : soutien financier année 2018

Il est proposé par la conseillère Suzanne Forestier, appuyé par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de verser la somme de 850\$ au Centre d'Entraide Contact pour l'année 2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-307

Demande de soutien dans le cadre de la mise à jour de la politique des aînés-MADA

CONSIDÉRANT l'importance que la municipalité de Tingwick accorde à la qualité du milieu de vie offerte aux aînés afin de favoriser leur épanouissement;

CONSIDÉRANT l'importance des enjeux liés au vieillissement de la population;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Tingwick situe les aînés au cœur de ses interventions municipales;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Tingwick désire améliorer ses services et ses structures de façon à favoriser la participation des aînés;

CONSIDÉRANT la volonté des élus municipaux à mettre à jour sa politique MADA et à adopter éventuellement un plan d'action qui soutiendra la solidarité entre les générations;

CONSIDÉRANT l'appel de projets en cours pour soutenir ce projet, soit le programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT le dépôt de la demande collective de la MRC d'Arthabaska où elle agirait comme coordonnatrice du projet et qui inclurait notre municipalité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu :

QUE le conseil municipal de Tingwick participe à la demande collective de la MRC auprès du Secrétariat aux aînés du Ministère de la Famille pour la création d'une politique cadre et la mise à jour de sa propre politique des aînés (MADA).

QUE la direction générale, Chantale Ramsay, soit autorisée à signer tout formulaire ou protocole en lien avec le renouvellement de notre politique MADA.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-308

Nomination de la conseillère, Suzanne Forestier : élue responsable des questions aînés (RQA)

Considérant l'impact de toutes décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des aînés ;

En conséquence sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette Il est résolu :

Que la municipalité de Tingwick désigne la conseillère, Suzanne Forestier à titre d' élu « responsable des questions aînés (RQA) », que cette personne ait pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes questions touchant aux aînés;

Qu'elle ait la responsabilité de la mise à jour de la politique MADA et qu'elle assure, au nom du conseil, le bon cheminement du développement ou du suivi de ladite politique. »

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-309

Proposition pour l'entretien préventif des unités de climatisation : bureau administratif, CPE et salle paroissiale

Considérant que la municipalité a demandé des prix pour l'entretien préventifs de ses unités de climatisation au bureau administratif, au CPE et à la salle paroissiale;

Ventilation Bois-Francis inc. : 1 694\$ (plus taxes applicables)
Multi Services MGM : 1 400\$ (plus taxes applicables)
Climcô service : 905\$ (plus taxes applicables)

En conséquence, sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte le prix de Climcô service.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-310

Présentation soumission élaboration d'un plan d'intervention TECQ 2014-2024

Les soumissions ont été ouvertes à 11h00 le vendredi 8 septembre 2017 par Chantale Ramsay, directrice générale en présences de Madame Marisol Rheault, adjointe administrative de la Municipalité de Tingwick et Ariane Tremblay de GDx Bureautique.

Nom	Prix	Conformité
Les Services EXP inc.	17 500\$	Oui

Après vérification la soumission des Services EXP est la seule soumission

déposée et est conforme. Le prix soumis ne comprend pas les taxes.

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la soumission des Services EXP inc. au montant mentionné précédemment.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Remboursement de 5 000\$ dans le cadre du FDT : Melius Mobilité Active : prolongement piste cyclable
La résolution numéro 2017-09-311**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par le conseiller Marcel Langlois et résolu que la Municipalité de Tingwick rembourse la somme de 5 000\$ provenant du FDT à Melius Mobilité Active pour le prolongement de la piste cyclable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-312 Don de 1 000\$ pour les activités : compte-rendu 30 jours après l'évènement

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil et résolu que la Municipalité de Tingwick demande aux responsables d'évènements ayant reçu un don de 1 000\$ de fournir un compte-rendu 30 jours après l'activité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-313 Prix terrain commercial : 0.20\$/pied carré conditionnel au dépôt d'un plan d'affaire

Il est proposé par le conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier et résolu que le prix pour l'achat d'un terrain dans la zone commerciale et industrielle sera de 0.20\$/pied carré conditionnel au dépôt d'un plan d'affaire par l'acheteur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-314 Offre d'emploi responsable aide à la patinoire même employés que l'an passé

Il est proposé par le conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick demande à Messieurs Martin Lambert, Jordan Grenier-Proulx et Jean-François Ménard s'ils reviennent travailler à la patinoire cet hiver et qu'une offre d'emploi soit affichée pour le poste de responsable de la patinoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-315 Mise en demeure Ramonage des Cantons : Me Rino Soucy

Il est proposé par le conseiller Gervais Ouellette, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick embauche Me Rino Soucy pour transmettre une mise en demeure à Ramonage des Cantons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-316 Appui à M. Roger Allaire et Madame Johanne Bourdeau : surveillance accrue de la Sûreté du Québec : vitesse Chemin des Lacs

Considérant que Madame Johanne Bourdeau et M. Roger Allaire demande une surveillance accrue de la Sûreté du Québec sur le Chemin des Lacs étant donné le problème de vitesse excessive sur cette route;

En conséquence, sur proposition du conseiller Ghislain Gagnon, appuyée par la conseillère Marjolaine Vaudreuil, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appui Madame Bourdeau et M. Allaire dans leur demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Avis de motion : Règlement #2017-375 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation du pouvoir d'autorisation de certaines dépenses

La résolution numéro 2017-09-317

Le conseiller, Ghislain Gagnon donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement intitulé «Règlement #2017-375 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation du pouvoir d'autorisation de certaines dépenses» sera présenté pour adoption.

Ce règlement a pour buts :

- ✓ de modifier les suivis budgétaires afin d'alléger les procédures administratives.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

2017-09-318

1^{er} projet du Règlement #2017-375 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation du pouvoir d'autorisation de certaines dépenses

Sur proposition du conseiller Gervais Ouellette, appuyée par la conseillère Suzanne Forestier, il est résolu que le conseil de la Municipalité de Tingwick adopte le premier projet de règlement numéro 2017-375 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation du pouvoir d'autorisation de certaines dépenses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2017-09-319

Permis de réunion : Gleason en poutine : autorisation pour signature la directrice générale, Chantale Ramsay

Considérant que dans le cadre de l'évènement *Gleason en poutine*, réalisé conjointement entre la Station du Mont-Gleason et la Municipalité de Tingwick, il est convenu que tous les profits réalisés lors de l'évènement seront versés en totalité à la Station du Mont-Gleason organisme sans but lucratif légalement constitué;

Considérant que l'évènement se tiendra du 22 au 24 septembre 2017 soit le vendredi de 16h à 20h, le samedi de 11h à 20h et le dimanche de 11h à 14h dans le stationnement du 280, Chemin du Mont-Gleason à Tingwick;

Considérant que la Station du Mont-Gleason assure une gestion accrue et distincte entre les deux permis autoriser lors de cette période;

En conséquence, sur proposition du conseiller Marcel Langlois, appuyée par le conseiller Gervais Ouellette, il est résolu que la directrice générale de la Municipalité de Tingwick, Chantale Ramsay soit autorisée à signer le permis de réunion pour l'évènement *Gleason en poutine* qui se tiendra du 22 au 24 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur les sujets suivants : cours d'eau, PDZA, plainte écrite, prolongement piste cyclable, piste cyclable qui pourrait rejoindre le village, vidanges de fosses septiques, traitement de surface rang 6, prise de message à l'administration et serre zonage rue Simoneau.

CLÔTURE DE LA SÉANCE
La résolution numéro 2017-09-320

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Forestier, appuyée par le conseiller Ghislain Gagnon, il est résolu que la présente séance soit levée.
(20h10)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

%%

Chantale Ramsay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Réal Fortin
Maire

%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2017-09-283, 2017-09-286, 2017-09-287, 2017-09-288, 2017-09-290, 2017-09-292, 2017-09-294, 2017-09-295, 2017-09-296, 2017-09-297, 2017-09-298, 2017-09-299, 2017-09-300, 2017-09-302, 2017-09-305, 2017-09-306, 2017-09-309, 2017-09-310, 2017-09-311 et 2017-09-315.

Chantale Ramsay
Directrice générale & secrétaire-trésorière

%%

Je, Réal Fortin, maire suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%